



ASSEMBLÉE NATIONALE

9ème législature

Programmes

Question écrite n° 2477

Texte de la question

M Eric Raoult attire l'attention de M le ministre d'Etat, ministre de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports sur l'enseignement de l'hygiène alimentaire aux enfants et adolescents scolarisés dans notre pays. En effet, les ravages sur la santé, notamment chez les jeunes, d'un déséquilibre nutritionnel sont tellement importants, dans nos pays développés, qu'un enseignement spécifique et obligatoire sur ce problème s'imposerait à tous les niveaux de la scolarité. Cet enseignement pourrait être organisé dans le cadre des cours d'EPS, ou de sciences naturelles, ou toute autre heure de cours supplémentaire prodiguée par un médecin de la ville dans les établissements scolaires. Il lui demande donc de bien vouloir lui préciser s'il compte donner suite à cette proposition.

Texte de la réponse

Reponse. - L'enseignement de l'hygiène alimentaire aux enfants et adolescents scolarisés est assuré dans le cadre des programmes scolaires tout au long de la scolarité. À l'école primaire, la biologie fait comprendre aux enfants comment sont constitués les êtres vivants et comment ils se développent dans leur milieu. À partir du cours moyen, la digestion est abordée. Dans les classes de collèges, la nutrition est au programme des cours de sciences et techniques biologiques et géologiques. En classe de sixième, est traité le thème de la signification de la nutrition chez les êtres vivants et en cinquième celui de la relation entre conditions de milieu, activités et fonction de nutrition. Les sujets étudiés en classe de troisième s'attachent à développer chez l'élève une prise de conscience de sa responsabilité individuelle dans le domaine de la santé. En ce qui concerne l'alimentation, l'élève étudie la variété et l'équilibre de l'alimentation et les principes de diététique. Par ailleurs, l'éducation nutritionnelle est abordée en quatrième et troisième techniques en cours d'économie sociale et familiale. Enfin, au lycée, les besoins nutritionnels de l'organisme humain et l'influence des modes de vie et des évolutions technologiques sur l'alimentation sont étudiés en classe de seconde. Cet enseignement étant complet par l'étude des maladies à composante nutritionnelle (obésité, maladies cardio-vasculaires) en classe de première. Ce thème de la nutrition peut, en outre, entrer dans le cadre d'un projet d'action éducative que les élèves sont appelés à élaborer et à mettre en œuvre en fonction de leur intérêt pour la question. Par ailleurs, la nutrition et l'équilibre alimentaire sont souvent abordés par les médecins et infirmières scolaires soit au cours des visites médicales, soit lors des séances organisées dans le cadre de l'éducation pour la santé en complémentarité des enseignements dispensés.

Données clés

Auteur : [M. Raoult •ric](#)

Circonscription : - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 2477

Rubrique : Enseignement

Ministère interrogé : éducation nationale, jeunesse et sports

Ministère attributaire : éducation nationale, jeunesse et sports

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 19 septembre 1988, page 2556